

## Consultation des internautes 2007 : premières observations

En partenariat avec :



Le Forum des droits sur l'internet, organisme de concertation multiacteur responsable de la co-régulation de l'internet en France, a ouvert une grande consultation le 15 février 2007 pour identifier les attentes du public français en matière d'internet et de droit lié aux nouvelles technologies et à la société de l'information, en partenariat avec l'[Internet Society France](#) (Isoc) et les sites d'information [ZDNet.fr](#) et [CNETFrance.fr](#).

Cinq semaines après l'ouverture de la consultation publique sur internet, le salon Egeni 2007, qui se tient le 22 mars à Paris, est l'occasion de dresser les grandes tendances de l'internet français auprès du public et des organismes nationaux, européens et internationaux présents à cet événement.

### 1. Déroulement de la consultation

Le Forum des droits sur l'internet a tout d'abord souhaité laisser s'exprimer librement les internautes sur les sujets de leur choix, afin d'identifier le plus largement possible leurs préoccupations, pour ensuite approfondir certains thèmes abordés lors de la consultation. A ce titre, il convient de revenir sur la méthodologie employée par le Forum des droits sur l'internet.

Durant la première phase de l'opération, les internautes ont été invités à soumettre leurs témoignages dans leur plus grande diversité, sur une plate-forme de forums vierge de messages. Pendant les premiers jours, les visiteurs pouvaient témoigner directement, sans s'inscrire au préalable sur la plate-forme. Cependant, on a constaté que les visiteurs préféraient s'inscrire, en créant un compte personnel, bien que cela ne fût pas nécessaire pour participer.

Cette démarche volontaire témoigne de l'intérêt des internautes pour la consultation et de la légitimité du Forum des droits sur l'internet sur ces questions ; en effet, de nombreux comptes sont créés quotidiennement. Si les visiteurs inscrits ne participent pas tous aux débats, ils consultent en revanche régulièrement les fils de discussion, dans l'attente, peut-être, de déposer un commentaire sur un point qui les intéresse plus particulièrement.

Trois semaines après le lancement de la consultation, 30 sujets de discussion ont été lancés spontanément par les internautes, chacun donnant lieu à des débats plus ou moins animés. La seconde étape de la consultation, visant à structurer les débats, et à approfondir certaines questions, a été ouverte le 6 mars.

Pour parvenir à ces objectifs, le Forum des droits sur l'internet a tout d'abord réparti les sujets suivant sept thèmes ; ensuite, des sondages ont été proposés sur les questions donnant lieu aux débats les plus animés ; enfin, deux thèmes, qui n'ont pas été abordés durant la première étape, ont été ouverts, l'un portant sur le programme présidentiel des candidats, l'autre sur les relations du travail et l'internet.

## 2. Fréquentation et typologie des visiteurs

Depuis son ouverture, la consultation a été visitée par plus de 6000 internautes différents, qui ont effectué en moyenne 1,5 visites, et consulté 6 pages lors de chaque visite. Au niveau de la participation, environ 200 internautes ont choisi de créer un compte personnel sur la plate-forme de forums, et près de 300 messages ont été publiés, répartis sur 37 fils de discussion, chacun créés par les internautes eux-mêmes.

La plupart des participants se sont connectés pendant les heures « ouvrées » de la journée, soit de 9h à 19h, un pic très net étant enregistré à 13h, indiquant qu'une forte majorité des internautes participent à la consultation depuis leur lieu de travail.

Dans l'ensemble, les témoignages sont, sur la forme, très bien rédigés et orthographiés, et, sur le fond, bien argumentés, le plus souvent avec des références à l'appui. Il semble aussi qu'une part non négligeable des participants soit constituée de professionnels ou d'utilisateurs spécialistes de l'internet, une majorité d'entre eux décrivant en détail des problématiques orientées « métier » originales, liées à l'internet et aux nouvelles technologies. Ce niveau de qualité est corroboré par le très faible nombre de messages modérés *a posteriori* par l'équipe du Forum des droits sur l'internet.

L'aspect fortement communautaire de l'internet d'aujourd'hui, l'une des composantes du « Web 2.0 », est un autre phénomène mis en exergue par la consultation ; il s'exprime par la très forte présence de certaines communautés d'utilisateurs, due au « bouche à oreille numérique » ou « *buzz* ».

Ainsi, par exemple, la communauté des joueurs de Poker en ligne s'est très fortement mobilisée sur la consultation, la majorité des sites, blogs et portails traitant de la question ayant relayé la consultation sur leur page d'accueil. Le sujet lié aux jeux d'argent sur l'internet a attiré près de 3000 visiteurs différents en l'espace de quelques jours.

## 3. Thèmes abordés par les internautes

S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan des thématiques qui préoccupent le plus les internautes, l'on peut d'ores et déjà constater que la question du respect des libertés fondamentales semble être, aux yeux des internautes, un enjeu essentiel. Les questions liées à la vie privée, et, dans une moindre mesure, au spam, ou encore à la protection de l'enfance, ont ainsi attiré près de 2000 visiteurs différents, et généré plus de 50 contributions.

La question de la gouvernance de l'internet est, elle aussi, au cœur des préoccupations des internautes. Cette tendance a été probablement renforcée par l'actualité : ainsi, le sujet consacré à la « labellisation des sites internet » a suscité à lui seul plus de 60 contributions, et près de 1500 visiteurs.

Les usages et pratiques de l'internet par le grand public, qui ont attiré près de 2000 visiteurs, ont donné lieu à plusieurs sujets de débats et près de 60 contributions, notamment sur les questions du respect de l'orthographe et du multilinguisme, de l'« illectronisme », et de l'accessibilité.

Les questions de commerce électronique ont été dominées par le sujet des jeux d'argent et des paris en ligne, qui, avec une vingtaine de contributions et plus de 2500 visites, semble être l'une des préoccupations majeures des internautes.

L'enseignement et l'internet, et la propriété intellectuelle, avec respectivement près de 800 et de 500 visiteurs, sont deux autres thèmes présentant un intérêt significatif pour les internautes, qui se sont notamment exprimés sur l'utilisation des Espaces Numériques de Travail (ENT), ainsi que sur le droit d'auteur et l'interopérabilité des œuvres. Enfin, en matière de relations du travail, la question de la conservation des données de connexion des employés fait débat.

La consultation n'est pas close ; elle se poursuivra jusqu'au 1<sup>er</sup> avril. Nous vous invitons donc, vous aussi, à participer aux débats et aux sondages en ligne, et à nous faire part de tous vos témoignages sur les forums de la consultation des internautes 2007, accessibles depuis le site [foruminternet.org](http://foruminternet.org).

Cette consultation orientera les travaux futurs du Forum des droits sur l'internet, et lui permettra de mieux représenter les internautes français, tant au niveau national qu'international.